

Inter
Environnement
Wallonie
Tél: 081/255 280
Fax: 081/22 63 09
iew@iewonline.be
www.iewonline.be

Mobilité, Territoire, Énergie: Usages Rationnels!

- Rédaction : Mikaël Angé, Pierre Courbe, Sophie Dawance, Anne Depiesse, Sylviane Gilmont, Thibaud de Menten.
- Relecture et mise en pages: Alain Geerts
- Hebdomadaireke des acteurs associatifs intéressés par les problématiques de l'énergie et de la mobilité.
- Infos, suggestions et commentaires à s.rouard@iewonline.be

En Brèves...

Classement « Écomobiliste»

La question nous est souvent posée. Vaut-il mieux choisir un véhicule automobile émettant peu (ou pas trop...) de CO₂ (gaz à effet de serre) ou peu d'autres polluants (particules fines, NOX, ...)? L'association suisse Transport et Environnement (ATE) a mis au point une « évaluation écologique » qui prend en compte cinq critères et attribue à chacun un facteur de pondération. On peut déplorer la présence, dans le guide d'évaluation, de publicités automobiles (centrées tout de même sur les modèles les moins polluants). La méthodologie peut être remise en question (pourquoi tel facteur de pondération et non tel autre?...). La démarche, cependant, n'est pas dénuée d'intérêt. Notamment en ce qu'elle offre en quelque sorte un « panorama » des incidences environnementales de l'automobile. Voici un rapide aperçu des facteurs pris en compte. A tout seigneur tout honneur : 40% sont attribués aux atteintes dues au CO₂ (effet de serre). Viennent ensuite avec 20% les atteintes dues au bruit. 20% également pour les atteintes dues aux NOX (oxydes d'azote), HC (hydrocarbures) et particules qui affectent les voies respiratoires (directement ou via la formation d'ozone). 15% sont attribués aux atteintes dues aux cancérigènes (particules de suie et benzol). Les atteintes environnementales (pluies acides : NOX et SO₂) ferment la marche avec 5%. Le guide écomobiliste 2006 est téléchargeable gratuitement sur le site de l'ATE : www.ate.ch.

Trafic de marchandises : quand le protectionnisme et le manque de vision tuent le rail !

86 – 126 – 127 – 154 : tailles de vêtements pour enfants, mais aussi lignes de chemin de fer qui menacent de fermer ou

ne sont déjà plus exploitées. Voyageurs et/ou marchandises, marchandises et puis rien... rien ou démantèlement, déferrement des voies pour sentiers touristiques ! Ainsi, la ligne 86 Leuze – Frasnes a été fermée au trafic de marchandise cet hiver après une première restriction sur le trafic voyageurs en ... 1984 (en cause, non pas le manque de voyageurs, mais le manque de moyens !).

De la poule ou l'œuf, qui est à l'origine ? Qui fait que le trafic rail perd des parts de marché ? B-Cargo/filiale fret de la SNCB ? Les entreprises consommatrices de ce service ? La commune qui crée un zoning commercial près de la gare de Frasnes ? Infrabel qui a fermé de nombreux raccordements et toutes les cours de marchandises laissant la seule desserte de Frasnes subsister dans un désert de fret ferroviaire, lui grevant tous les coûts fixes et d'exploitation qui auparavant étaient répartis sur les différents utilisateurs ? Ce maillon ferroviaire, tout comme la L154 (Dinant-Givet) est un axe de liaison pouvant délester et soutenir un possible (utopique ?) re-développement du rail entre les ports d'Anvers et de Gand et le nord de la France. Mais cette utopie est brisée dans l'œuf par une SNCB qui a peur de voir arriver des exploitants étrangers qui, avec la libéralisation du fret, auront déjà compris l'importance stratégique de ces maillons. Le rail : secteur des transports où l'on crée des chaînons manquants... quelle ironie !

Rendez-vous sur les sentiers... Ces 20 et 21 mai, à vous d'agir !

Bien des communes laissent nombre de petits sentiers et chemins à l'abandon. Envahis par la végétation, les dépôts sauvages, voire usurpés par des privés peu scrupuleux... Ils deviennent vite inaccessibles. Pourtant, le regain d'intérêt pour ces petites voies est de plus en plus marqué, notamment parmi les randonneurs (cavaliers, marcheurs, VTTistes...), les piétons et cyclistes quotidiens, les environnementalistes, les naturalistes... Rien d'étonnant à ce que les usagers doux

préfèrent ces petites voies peu fréquentées par les véhicules motorisés sources d'insécurité, de bruit et de pollution, ces petites voies qui les mènent dans la nature ...

Certaines administrations et certains mandataires publics semblent avoir entendu l'appel... Mais le chemin est encore long et nous aurons encore beaucoup à faire pour les sensibiliser tous à la nécessité du maintien et du développement d'un maillage complet de petites voiries à destination des usagers doux.

C'est pourquoi Inter-Environnement Wallonie vous propose d'agir sur le terrain en montrant l'exemple : retrouvons-nous les manches réhabilitons des sentiers et chemins vicinaux et faisons parler de notre action dans la presse !.

L'invitation à participer au projet « Rendez-vous sur les sentiers » se trouve sur le site d'IEW (<http://www.iewonline.be>). Inscrivez-vous et devenez porteur d'une réhabilitation (festive) dans votre commune le week-end des 20 et 21 mai. Vous participerez ainsi à la sauvegarde d'un patrimoine public précieux.

Le saviez-vous ? Il est dit dans la loi de 1841 (loi sur les voies vicinales) en son article 14 que la commune peut faire appel aux chefs de familles pour les aider à l'entretien des chemins et sentiers vicinaux. Soyons proactifs et proposons-leur notre aide !

La saga du pont de Tilff

Le pont de Tilff enjambe l'Ourthe, reliant les rives gauche (sur laquelle se trouve la gare SNCB) et droite (où se situent la plupart des commerces). Début 2003, le MET annonçait des projets de viaduc pour remplacer ce pont dont l'état était préoccupant. Cinq projets différents sont présentés lors d'une réunion publique en novembre 2003. Parmi les projets, le n°1 (remplacement du pont à l'identique) a le soutien des riverains et est choisi en décembre 2003 à l'unanimité par le conseil communal. En août 2004, le MET dépose une demande de permis d'urba-

nisme pour le projet n°1. Mais au cours de l'enquête publique, coup de théâtre : la Bourgmestre appuie le projet n°5 (ou rocade) qui supprime le pont et le repore 3 km en aval. En novembre 2004, le dossier est transmis au Ministre Antoine pour décision pendant que le MET... commande une étude comparative des cinq projets ! (les conclusions, rendues quelques mois plus tard, seront négatives pour le projet n°5). Entre-temps, vu l'état critique du pont, un pont provisoire a été mis en place. Vient alors une longue période de silence radio... Suite à une modification du CWATUP intervenue en décembre 2005, le dossier est transféré au fonctionnaire délégué de Liège. Celui-ci va-t-il délivrer le permis ? L'histoire ne le dira pas : début février 2006, le Ministre Daerden ordonne au MET de retirer sa demande de permis d'urbanisme ! Et pendant ce temps, les frais de location du pont provisoire courent toujours... Le Comité Quel Pont pour Tilff (QPPT: www.algo.be/pont-tilff/) s'est mobilisé dès le début de cette saga. Il analyse ainsi ce dernier rebondissement : « Sur un plan purement administratif, ne pas vouloir d'un permis qui est prêt à vous être accordé est absurde, même si on n'a

pas l'intention de s'en servir : il fallait le garder à titre conservatoire. » Coupure du village en deux, atteinte aux patrimoines bâti, paysager et naturel, coût (7,5 millions d'euros contre 2,8 pour le remplacement à l'identique), tout semble condamner le projet n°5 que l'auteur du plan communal de mobilité déconseillait également. Comment alors interpréter l'attitude de la bourgmestre et des ministres ? De toute manière pas en faisant appel à des arguments rationnels ayant trait à la mobilité locale...

Un peu de courage...

En novembre 2005, les eurodéputés ont adopté une résolution intitulée « Vaincre le changement climatique planétaire ». Le paragraphe 18, consacré aux transports, «regrette que l'industrie automobile ne puisse très probablement pas atteindre l'objectif de 140 g/km dans le délai prévu par l'accord volontaire actuel.» Au-delà du constat, ce paragraphe propose à la Commission de mettre en place des mesures contraignantes de l'ordre de 80 à 100grCO₂/km . Belle leçon de courage politique ! Puissent les pouvoirs exécutifs (à tous niveaux...) s'en inspirer pour

Texte...

«Je ne suis pas d'accord avec une augmentation des taxes et, en tant que grand croyant dans la liberté du marché, je pense que c'est aux individus à décider quel genre de véhicule ils veulent conduire, combien de fois ils veulent s'arrêter à la pompe.»
Dick Cheney, Vice-Président des USA, Février 2006

adopter enfin des mesures à la hauteur des enjeux.

Agenda

Judi 9 mars 2006 de 20h à 22h : Chaire Tractebel-Environnement 2005-2006 - Quelle(s) mondialisation(s) pour un développement durable ? – Globalisation, natural resources and biodiversity : challenges and opportunities – Gratuit – Lieu : Auditoire Sud 08, Place Croix du Sud à Louvain-la-Neuve – Info : Annick Detry, tél : 010/47 82 63, e-mail : detry@mark.ucl.ac.be

Judi 16 mars 2006 de 20h à 22h : Chaire Tractebel-Environnement 2005-2006 - Quelle(s) mondialisation(s) pour un développement durable ? – La mondialisation néolibérale ou comment ruiner la planète et les pauvres – Gratuit – Lieu : Auditoire Sud 08, Place Croix du Sud à Louvain-la-Neuve – Info : Annick Detry, tél : 010/47 82 63, e-mail : detry@mark.ucl.ac.be

Judi 23 mars 2006 de 20h à 22h : Chaire Tractebel-Environnement 2005-2006 - Quelle(s) mondialisation(s) pour un développement durable ? – La Terre en héritage : quel avenir pour la planète et nos enfants ? – Gratuit – Lieu : Auditoire Sud 08, Place Croix du Sud à Louvain-la-Neuve – Info : Annick Detry, tél : 010/47 82 63, e-mail : detry@mark.ucl.ac.be

Judi 30 mars 2006 de 9h à 13h: Formation : Pistes et conseils d'aménagement – Gratuit – Lieu : Centre Administratif du Ministère de l'Équipement et des Transports (CAMET), boulevard du Nord, 8 à Namur – Inscription : préalable - Info : GAMAH asbl – Christian de Strycker- contact@gamah.be, rue Piret Pauchet, 10 à 5000 Namur (fax : 081/24 19 50)

Judi 20 avril 2006 de 20h à 22h : Chaire Tractebel-Environnement 2005-2006 - Quelle(s) mondialisation(s) pour un développement durable ? – La mystification du développement – Gratuit – Lieu : Auditoire Sud 08, Place Croix du Sud à Louvain-la-Neuve – Info : Annick Detry, tél : 010/47 82 63, e-mail : detry@mark.ucl.ac.be